

Délégués :

En exercice :.....	101
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	15
Votants :.....	89
Suffrages exprimés :	89
Ont voté pour :.....	89
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 23 novembre 2023

DELIBERATION N° CC/23-156**Sport****DSP exploitation Espace Nautique de la Grande Garenne et de la piscine Robert Taron - avenant 6**

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le *17 novembre 2023*, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu - 1, rue Jules Ferry - 27950 Saint-Marcel, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 23 novembre 2023 à 19h00.

Etaient présents :

Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME ST OUEN), Anne PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Renée MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Pascal JOLLY (GASNY), Sarah BOUTRY (GASNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Christian FOURNIAL (HARQUENCY), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Serge FONTAINE (HOULBEC COCHEREL), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIERE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Laurence MENTION (LE PLESSIS HEBERT), Jérôme PLUCHET (LE THUIT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Jessica RICHARD (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Véronique BABIN PREVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUOLA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERA EVE (MERCEY), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Bernard LBOUCQ (MUIDS), Pascal GIMONET (NEUILLY), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Lydie CASELLI (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Gilles AULOY (PORT-MORT), Pascal MAINGUY

(PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX), Hervé PODRAZA (SAINT MARCEL), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Héléna MARTINEZ (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Agnès MARRE (SUZAY), Léocadie ZINSOU (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Marie-Christine GINESTIERE (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Sylvie GRAFFIN (VERNON), Raphaël AUBERT (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), Pierre-Yves JOURDAIN (VERNON), Gabriel SINO (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTÉ), Catherine MIKLARZ (VEXIN-SUR EPTÉ), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR EPTÉ), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTÉ), Jean-Pierre TAULLÉ (VEZILLON), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE), Bruno DUBOT (suppléant de Michel PATEZ - LA BOISSIERE)

Absents :

Patrick MÉNARD (AIGLEVILLE), Vincent LEROY (DOUAINS), Xavier PUCHETA (GADENCOURT), Claude LANDAIS (GIVERNY), Lydie LEGROS (HECOURT), Noureddine SGHAIER (MEREY), Dominique DESJARDINS BROSSEAU (ROUVRAY), Rémi FERREIRA (SAINT MARCEL), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE)

Absents excusés :

Laurent LEGAY (VATTEVILLE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTÉ), Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS)

Pouvoirs :

Geneviève CAROF a donné pouvoir à Laurence MENTION (BOISSET LES PREVANCHES), Martine VANTREESE a donné pouvoir à Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Léopold DUSSART a donné pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Michel LAGRANGE a donné pouvoir à Patrick LOSEILLE (MESNIL VERCLIVES), Erika SIMEK a donné pouvoir à Yves DERAËVE (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), Patrick JOURDAIN a donné pouvoir à Pascal MAINGUY (TILLY), François OUZILLEAU a donné pouvoir à Pascal LEHONGRE (VERNON), Jean-Marie MBELO a donné pouvoir à Fabrice CAUDY (VERNON), Dominique MORIN a donné pouvoir à Nicole BALMARY (VERNON), Jérôme GRENIER a donné pouvoir à Marie-Christine GINESTIERE (VERNON), Olivier VANBELLE a donné pouvoir à Sylvie GRAFFIN (VERNON), Christopher LENOURY a donné pouvoir à Patricia DAUMARIE (VERNON), Youssef SAUKRET a donné pouvoir à Raphaël AUBERT (VERNON), Paola VANEGAS a donné pouvoir à Annick DELOUZE (VERNON), Denis AIM a donné pouvoir à Yves ETIENNE (VERNON)

Secrétaire de séance : Serge COLOMBEL

Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n° 166 / 11 / 2016 du Conseil Communautaire du 24 novembre 2016 autorisant la signature du contrat de la " Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et la piscine Robert Taron ;

Vu le projet d'avenant n°6 ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant la nécessité de passer un avenant n°6 à la DSP relative à l'exploitation de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et la piscine Robert Taron ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°6 à la délégation de service public relative à l'exploitation de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et la piscine Robert Taron, ayant pour objet l'application de la réindexation de la nouvelle grille tarifaire.

Cet avenant n°6 n'a aucune incidence financière.

Le montant de la DSP reste fixé à 18 178 415,00 € HT soit 21 814 098,00 € TTC.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 4 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

AVENANT : N° 6

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé la délégation de service public et du titulaire

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

Seine Normandie Agglomération
Direction de la Commande Publique et des Achats
La Mare à Jouy
27120 DOUAINS

Représenté par
Frédéric DUCHÉ

Titulaire de la délégation de service public :

LS PORTES DE L'EURE

Suite au transfert des droits et obligations de l'association UCPA SPORT LOISIRS vers cette société dédiée conformément à l'avenant n°1

Représenté par
Monsieur le Directeur,

B. Renseignements concernant la délégation de service public

Objet de la délégation de service public : Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et de la piscine Robert Taron.

Notifié le : 22 décembre 2016

Montant initial de la délégation de service public :

Montant HT : 18 178 415,00 € HT
Montant TTC : 21 814 098,00 € TTC

C. Objet de l'avenant

ARTICLE 1

L'avenant n°6 a pour objet la mise à jour de l'annexe 12 « grille tarifaire après l'acceptation des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} décembre 2023.

L'annexe 12 modifiée est jointe au présent avenant.

Cet avenant ne génère aucune incidence financière sur le montant initial de la délégation de service public.

ARTICLE 2

Les clauses et conditions du contrat initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

D. Signatures des parties

À, le

Le titulaire, Monsieur le Directeur

À DOUAINS, le

Frédéric DUCHÉ
Président de Seine Normandie Agglomération

E. Notification de l'avenant

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le

Grille tarifaire Espace nautique Grande Garenne_01/12/2023

PRODUITS		TARIF SNA	TARIF hors SNA
Activité Aquatique	1 séance AQUA	11,50 €	11,50 €
Activité Aquatique	12 entrées loc vélo	55,00 €	55,00 €
Activité Aquatique	12 séances AQUA	115,00 €	115,00 €
Activité Aquatique	6 séances BB nageurs	55,00 €	55,00 €
Activité Aquatique	Aqua-Activités	310,00 €	310,00 €
Activité Aquatique	CER 10 leçons	235,00 €	235,00 €
Activité Aquatique	CER 5 leçons	115,00 €	115,00 €
Activité Aquatique	Ecole de natation	310,00 €	310,00 €
Activité Aquatique	Location Aquabike	10,00 €	11,00 €
Activité Aquatique	Location Aquabike libre	5,50 €	5,50 €
Activité Aquatique	Stage Nat. 10 cours	115,00 €	130,00 €
Activité Aquatique	Stage Nat. 5 cours	65,00 €	75,00 €
Aquatique	Annuel Piscine	200,00 €	200,00 €
Aquatique	Carte/bracelet ABONNE	2,00 €	2,00 €
Aquatique	ENGG_P/- 3 ans	0,00 €	0,00 €
Aquatique	ENGG_P/1 adulte	5,00 €	5,50 €
Aquatique	ENGG_P/1 réduite	3,90 €	4,20 €
Aquatique	ENGG_P/12 entrées	50,00 €	55,00 €
Aquatique	ENGG_P/12 entrées TR	39,00 €	42,00 €
Aquatique	Mensuel Piscine	23,00 €	23,00 €
CE	ENGG_P/12 entrées_SNA CE	49,50 €	55,40 €
CE	ENGG_P/CE 0_120	4,70 €	5,30 €
CE	ENGG_P/CE 120_240	4,60 €	5,15 €
CE	ENGG_P/CE 240+	4,50 €	5,10 €
CE	ENGG/CE 12 Cartes	594,00 €	665,00 €
Divers	Brevet Natation	3,50 €	3,50 €
Fitness	Annuel Fit+Pis+Bal	480,00 €	480,00 €
Fitness	Annuel Fitness	324,00 €	324,00 €
Fitness	ENGG_F/1 Fitness	10,00 €	10,00 €
Fitness	ENGG_F/12 entrées	100,00 €	100,00 €
Fitness	ENGG_F/1F + 1B	16,00 €	17,50 €
Fitness	ENGG_F/1F + 1B + 1P	19,00 €	20,00 €
Fitness	ENGG_F/1F + 1P	13,00 €	13,00 €
Fitness	ENGG_F/Sup. Balnéo	6,00 €	8,00 €
Fitness	ENGG_F/Sup. Piscine	3,00 €	3,00 €
Fitness	ENGG_F+B/12 entrées	175,00 €	192,00 €
Fitness	ENGG_F+B+P/12 entrées	205,00 €	220,00 €
Fitness	ENGG_F+P/12 entrées	140,00 €	140,00 €
Fitness	Frais de Dossier	35,00 €	35,00 €
Fitness	Mensuel Fitness	32,00 €	32,00 €
Fitness	Mensuel tout inclus	40,00 €	40,00 €
Fitness	Sans engagement 5?	5,00 €	5,00 €

Grille tarifaire Robert TARON_01/12/2023

PRODUITS	TARIF SNA	TARIF hors SNA
Entrée unitaire adulte	3,40 €	4,90 €
Entrée unitaire réduite	2,80 €	4,20 €
Carte 12 entrées	34,00 €	49,00 €
Carte 12 entrées réduites	28,00 €	42,00 €
ALSH (par passage et par participant)	1,75 €	3,50 €
IME (par passage et par participant)	1,75 €	3,50 €
Entrée piscine (de 0 à 120 entrées)	2,95 €	4,70 €
Entrée piscine (de 121 à 240 entrées)	2,80 €	4,60 €
Entrée piscine (plus de 241)	2,70 €	4,45 €
Comités d'entreprise - carte de 12 entrées piscine (12 carte la 13ème gratuite)	410,20 €	594,10 €
Aqua-activités	310,00 €	310,00 €
Ecole de Natation	310,00 €	310,00 €
Annuel Piscine	200,00 €	200,00 €
Mensuel Piscine	23,00 €	23,00 €
Frais de dossier	35,00 €	35,00 €
Brevet Natation	3,50 €	3,50 €
Stage nat. 10 cours	115,00 €	130,00 €
Stage Nat. 5 cours	65,00 €	75,00 €
Frais de carte et bracelet	3,00 €	3,00 €
Anniversaire	110,00 €	110,00 €
CER 5 leçons	115,00 €	115,00 €
CER 10 leçons	235,00 €	235,00 €